

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 22 (1893)

Heft: 9

Rubrik: Correspondances

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le second cas, les intérêts de x sont $\frac{5x}{100}$, et ceux de y : $\frac{4,5y}{100}$; mais alors la somme des intérêts n'égale que $2530 - 25 = 2505$ fr. De là la seconde équation :

$$\frac{5x}{100} + \frac{4,5y}{100} = 2505, \text{ ou } 5x + 4,5y = 250500 \quad 2)$$

En résolvant par l'une des méthodes connues les équations 1) et 2), on trouve que $x = 24000$ fr., et $y = 29000$ fr.

La fortune est donc de $24000 + 29000 = 53000$ fr.

Nouveaux problèmes

27. Dans une imagerie on vient de se procurer, au prix de 280 fr., un tableau qui doit être reproduit en chromolithographie. L'impression demande 12 planches gravées qui reviennent chacune à 40 fr. Chaque image sera reproduite sur une feuille de papier qui coûte 60 fr. la rame de 500 feuilles; le prix du travail d'impression, joint aux autres frais, se monte à 0,25 fr. par feuille. Combien faut-il tirer d'exemplaires si l'on veut gagner 500 fr. et si le prix de chaque exemplaire est fixé à 1 franc?

28. La surface totale d'un cône ayant 4^m de hauteur égale 24π . Calculer le volume de ce cône.

P.-Jos. AEBISCHER

CORRESPONDANCES

I

Des environs de Taloz, le 8 août 1893.

Monsieur le Rédacteur,

Si je vous écris aujourd'hui, c'est en tout premier lieu dans l'intention de vous adresser un reproche bien mérité pour n'avoir pas agi naguère, envers votre correspondant de la Veveyse, avec votre prudence habituelle que d'aucuns, comme vous le savez, se plaisent à trouver parfois exagérée. Je n'ose pourtant affirmer, dans le cas particulier, que « l'exception confirme la règle. »

Mais toujours est-il qu'en ouvrant le dernier numéro du *Bulletin pédagogique*, j'ai éprouvé une horrible frayeur, lorsque je me suis vu tout près d'un *loup*; et je vous assure que si ma tête eût été vierge de cheveux blancs, il n'en serait plus ainsi à cette heure.

Vous me direz peut-être, pour vous excuser et me rassurer, Mon-

sieur le Rédacteur, que le loup en question n'est pas aussi redoutable que ses congénères, que c'est

« Un loup quelque peu clerc.... ;

mais cela ne me tranquillise pas entièrement, car je suis d'une nature si timide que

« Un souffle, une ombre, un rien,

« Tout me donne la fièvre »,

et que le nom seul de *loup* me fait frissonner, alors même qu'il ne s'agit pas de l'animal auquel il est arrivé parfois de

« Manger

« Le berger. »

Je connaissais déjà par expérience quelques-uns des désagréments qui surviennent aux correspondants de journaux ; toutefois, je n'eusse jamais supposé qu'en vous faisant insérer ma prose (passe encore pour mes vers), je mettais mes jours en danger.

Pendant, afin qu'on ne me taxe pas de poltronnerie, et au risque d'être un beau jour mangé tout vivant par quelque *loup*, ours ou lion, qu'il vous plairait de me donner pour voisin, — ce qui ferait, peut-être, les délices de vos lecteurs que mes lettres font bâiller, — je viens jouer encore ma peau en vous priant de m'accorder (pas trop près d'un loup, s'il vous plaît), dans votre — faut-il encore dire : aimable journal ? — une place pour le compte rendu de notre dernière réunion.

Retardée pour divers motifs, entr'autres la santé délabrée de notre cher inspecteur, cette conférence n'a eu lieu que dans l'après-midi du 27 juillet dernier.

A 1 heure, notre président, M. Villard, ouvrait la séance par la prière habituelle, en présence de tout le corps enseignant, laïque et congréganiste, à l'exception des instituteurs d'Attalens qui s'étaient fait excuser, M. l'Inspecteur remercie en peu de mots de l'assiduité et de la ponctualité que chacun a montrées en se rendant à cette conférence.

Le protocole de la séance précédente et la proposition de *reconfirmer* le secrétaire sont approuvés sans observation.

Et moi, aussi naïf que timide, je m'imaginai que

« Selon l'usage antique et solennel »,

on ne pouvait pas être *confirmé* plus d'une fois. Il faut avouer que, comme disent nos campagnards :

Tot tzandzet tieht del coujeno mônnet.

Nous ayant fait connaître les divers motifs qui ont retardé la présente conférence, M. l'Inspecteur exprime le regret qu'il a éprouvé en constatant le peu d'empressement qu'a fait voir le corps enseignant du district, soit à traiter la question mise à l'étude par le Comité de notre Société pédagogique, soit à assister à l'assemblée générale de Morat, le 13 courant.

C'est la double raison pour laquelle il juge utile de donner connaissance du rapport très bien rédigé par M. Bæriswyl, sur la question qui a été l'objet principal des délibérations de la susdite assemblée.

Dans la discussion qui suivit cette lecture, et à laquelle prirent surtout part, outre M. l'Inspecteur, MM. les instituteurs Cardinaux, Bæriswyl, Schmutz et Seydoux, les idées suivantes ont été émises :

1^o Choisir pour thèmes des exercices de langue spécialement les notions agricoles de nos livres de lecture ;

2° Consacrer à l'enseignement de la comptabilité une partie du temps que le programme destine au calcul ;

3° En arithmétique, ne pas croire qu'il soit indispensable de faire résoudre tous les problèmes contenus dans les cahiers : les exercices sur la règle d'alliage et de mélange peuvent, ainsi que d'autres, être laissés de côté sans inconvénient ;

4° Ne pas pousser trop loin l'enseignement de l'histoire et de la géographie dans les écoles de filles ;

5° Dans cette dernière branche, supprimer l'étude des données qui changent continuellement ou qui n'ont pas une portée réellement pratique, telles que le chiffre exact de la population et de la hauteur des cols et sommets.

On gagnera ainsi du temps pour les branches essentielles et l'enseignement acquerra une *tendance* plus professionnelle. Il me semble que ces cinq points résument assez fidèlement la discussion.

M. le Président passe ensuite à la seconde partie des tractanda en lisant les notes obtenues par chaque école pour les travaux écrits de l'examen de printemps ; puis, il fait diverses observations relatives à toutes les branches du programme et donne d'utiles avis et conseils dont la mise en pratique rendra l'enseignement et le travail des élèves plus fructueux.

Les reproduire ici me paraît superflu. Vos lecteurs me sauront gré de leur en faire grâce, d'autant plus volontiers que les principales recommandations se trouvent déjà dans la correspondance de M. Loup..... Aïe ! faut-il que ce nom qui m'agace sorte encore de ma plume !

Je me contente donc, Monsieur le Rédacteur, de vous dire que M. le président termina cette partie de la conférence en signalant à l'assemblée un instituteur qui, malgré des avertissements réitérés, se permet aux jours d'examen d'aider, chaque année, ses élèves dans leurs travaux écrits.

M. Villard nous donne ensuite une intéressante relation de la visite qu'il a faite dernièrement à l'école des sourds-muets de Gruyères, où il n'a pas été peu surpris de constater que les dévouées Sœurs dirigeant cet établissement, obtiennent, avec des enfants sourds-muets, de meilleurs résultats que nous, avec des élèves qui nous arrivent ayant l'usage de la langue et des oreilles. M. l'Inspecteur a surtout admiré, dans des cahiers parfaitement tenus, une excellente écriture et une orthographe irréprochable.

Aussi est-il revenu de Gruyères enchanté de sa visite et recommande-t-il, à tous ceux qui en auront le loisir, d'aller s'assurer *de visu* des remarquables succès obtenus par la méthode suivie dans cette école. Ce serait certainement là une course très utile, un temps bien employé. Un pèlerinage *aux Marches* peut fournir l'occasion de faire d'une pierre deux coups.

M. l'Inspecteur verrait aussi avec plaisir un plus grand nombre d'instituteurs assister aux examens des recrutables.

Le moment des propositions individuelles étant arrivé, il s'élève une chaude discussion au sujet de la manière de procéder aux promotions dans une commune de district, manière que M. Bariswyl traite d'absurde et contre laquelle il proteste depuis plusieurs années, pour la raison qu'elle permet à des élèves ne sachant pas lire d'être admis à l'école ou classe dite supérieure, alors que ceux qui ont parcouru avec succès le programme des classes inférieures sont retenus dans celles-ci sous prétexte qu'ils n'ont pas l'âge d'être

promus et qu'il ne convient pas d'enlever à ces dernières tous leurs meilleurs éléments.

L'orateur ne peut admettre que tel soit l'esprit de l'art. 75 du Règlement général, et fait remarquer que cette façon d'agir est diamétralement opposée aux idées émises l'autre jour à Morat par notre éminent et perspicace directeur de l'Instruction publique.

M. Cardinaux ne partage pas les sentiments du préopinant, et M. l'Inspecteur, qui a toujours laissé les Commissions locales agir librement en matière de promotions, voit avant tout dans la diversité des opinions à cet égard, une question d'intérêts opposés. Pour couper court et mettre fin à une discussion qui menace de devenir longue, il soumet le litige aux suffrages de l'assemblée, laquelle se prononce en grande majorité en faveur des promotions basées sur le degré des connaissances des élèves.

Sur ce, M. le Président, après nous avoir souhaité un heureux retour, leva la séance. Il était 4 heures.

Le corps enseignant que cela concerne serait sans doute heureux de connaître l'avis de M. le Rédacteur du *Bulletin pédagogique* au sujet de cette *brûlante* question des promotions, dont l'importance me semble plus grande qu'on ne paraît le supposer dans certain milieu.

C'est dans cet espoir, Monsieur le Rédacteur, que je vous prie d'excuser tant la forme que la longueur de ma lettre, et d'agréer mes bien respectueux hommages.

UN BON DZOZET.

P.-S. — Prudence étant mère de sûreté, il n'est peut-être pas inutile de prier M. l'instituteur d'Estévenens de ne pas trouver matière à s'offusquer dans un inoffensif badinage.

II

Ce 10 août 1893.

Monsieur le Rédacteur,

Vous aviez jadis un correspondant qui signait : *Le solitaire du Gros-Creux*. Il s'était donné, ou il avait reçu, pour mission de signaler, dans ce journal, ce qu'il trouvait de répréhensible dans la *Société fribourgeoise d'éducation* et les faits et gestes de ses membres.

Par son style tantôt cocasse et humoristique, tantôt caustique et madré, tout en mécontentant quelques-uns de vos abonnés, il a souvent désopilé la rate du plus grand nombre, en exerçant sa plume sarcastique sur les routiniers, sur le régent de la *belle-cuisse*, sur celui à la longue blouse bleue du maquignon, etc., etc.

Il est vraiment regrettable que ce joyeux compère, ce censeur tantôt gai, tantôt grincheux, ait jugé à propos de prendre si tôt sa retraite; car il y avait et il y a encore pour lui du pain sur la planche, malgré les coups de férule qu'il a distribués.

J'aimerais surtout le voir ressortir de son *Creux* pour fustiger les instituteurs qui se paient le luxe des promenades en *vélo*.

Il est toutefois aisé de comprendre que si lui-même faisait usage de ce véhicule, sa position deviendrait alors *doublement critique*.

Pour mon compte, je vois là, Monsieur le Rédacteur, un abus qui demande réforme. En effet : l'exemple d'économie qu'un régent doit à ses élèves; les dangers d'accidents qu'offre ce genre de locomotion; les dépenses superflues qu'il occasionne par les fréquentes tentations de courses inutiles auxquelles succombent beaucoup de vélocipédistes; enfin et surtout, un prix d'achat relativement élevé et dont le

montant pourrait être employé plus utilement (alors même qu'il servirait à payer la note du boulanger ou du maître de pension!) de la part de fonctionnaires qu'il n'est pas rare d'entendre se plaindre de la modicité de leur traitement ainsi que de la pension fournie par la Caisse de retraite : ne sont-ce pas là des raisons sérieuses d'abandonner l'usage des tricycles et des bicycles, d'abord aux gens qui, étant *tenus* à de nombreux voyages, y trouvent économie et célérité; puis à ceux à qui leur état de fortune permet cette innocente fantaisie (pour eux) et ce délicieux passe-temps?

Instituteurs amateurs de bicyclettes, allez donc vous hasarder de charger le fusil d'un député pour appuyer en Grand Conseil une demande d'augmentation de traitement du corps enseignant!

Y avez-vous songé? Si non, faites-le, et voyagez, comme moi, dans le mode qui plaisait le plus à *Jean-Jacques*.

J'ai dit.

UN NOUVEAU CENSEUR.

LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE

(Nouveaux ouvrages reçus depuis le 1^{er} mars au 15 avril 1893.)

B. Nouveaux achats

4. *Perrenoud et Bertrand, dépôt de mat. pour travaux manuels de filles* Neuchâtel. Choix de toiles diverses employées dans les écoles du canton de Neuchâtel.

5. *Henri Messeiller, dépôt de mat. pour les cahiers* Neuchâtel. Choix de cahiers à dessin avec et sans soie employés dans le canton de Neuchâtel.

6. *A Leuba Borel, dépôt de mat. Fleurier*. 3 bandes de tricot en coton blanc de différents numéros.

7. *Delachaux Niestlé, imp. Neuchâtel*. 6 morceaux gomme employée dans le canton de Neuchâtel et fournie par le dépôt de mat.

C. Archives.

1. *Erziehungsdircktion. Berne*. Regulativ betreffend die Uebungsschule des Seminars Hofwyl.

2. *P. Schenk fab. Berne* Notice sur un banc d'école, *le Simplex*.

TOUTES LES ANNONCES

DEVANT PARAÎTRE DANS

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

doivent être remises exclusivement à l'agence de publicité

HAASENSTEIN ET VOGLER

à Fribourg ou succursales.

ANNONCES DANS TOUS LES JOURNAUX